

LE

FOYER CANADIEN

Typographie de Desbarats et Derbshire.

LE

FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

TOME I



QUEBEC

BUREAUX DU "FOYER CANADIEN"

Coin des Rues Sainte-Anne et des Jardins

1863

1^{re} 80



LE
FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

JANVIER—FEVRIER

SOMMAIRE

ASSIS SUR L'HERBE, (Poésie) **Alfred Garneau.**
A UNE JEUNE FILLE, (Poésie) **Alfred Garneau.**
MES PREMIERS VERS, (Sonnet) **J. Auger.**
LES BOIS-FRANCS, **L'abbé Ch. Trudelle.**
LA TEMPÊTE, (Poésie) **Ch. De Cazes.**
SOUVENIR **Mme. P. L.**



QUEBEC

BUREAUX DU "FOYER CANADIEN"

Coin des Rues Sainte-Anne et des Jardins

1863



LE
FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

PROSPECTUS

—

Sous ce titre, les soussignés se proposent de publier, à compter du premier janvier 1863, un recueil de littérature canadienne.

Ce recueil, destiné à réunir et à conserver nos essais de littérature indigène, sera consacré à la publication d'œuvres inédites :—poésies—critiques littéraires—légendes—nouvelles, pourvu qu'elles soient de fidèles peintures des mœurs et de la nature de notre pays—impressions de voyage—esquisses historiques, biographiques et même topographiques, et enfin toute œuvre canadienne se distinguant par quelque originalité de vues, de pensée ou de style.

On comprendra qu'une publication de ce genre ne saurait être pour nous l'objet d'une spéculation indus-

trielle. Aussi le *Foyer Canadien* ne sera-t-il de fait la propriété d'aucun individu en particulier, mais sera considéré comme propriété nationale, et publié dans l'intérêt exclusif de la littérature.

Les soussignés sont, *pour les seules fins de la loi*, nommés directeurs ou éditeurs-propriétaires ; mais eux-mêmes, ainsi que leurs confrères collaborateurs, ne retireront aucun avantage pécuniaire de la publication, et ne pourront même recevoir le recueil qu'en en payant le prix, comme les autres abonnés.

Le *Foyer Canadien* sera publié du premier au cinq de chaque mois, par livraison de 32 pages in-octavo.

Le prix de l'abonnement sera d'une piastre par an, invariablement payable d'avance. On ne pourra s'abonner que pour l'année entière.

Une convention écrite a été faite entre les directeurs et les imprimeurs, d'après laquelle chaque livraison du *Foyer Canadien* sera imprimée moyennant un prix déterminé. Les imprimeurs ont libéralement offert de ne s'indemniser de leurs dépenses que sur le produit de la circulation, sans tenir les directeurs personnellement responsables.

D'après cette convention, chacun des souscripteurs, quel qu'en soit le nombre, recevra, durant l'année, par livraisons mensuelles, un volume d'environ 400 pages in-octavo.

Mais si la somme perçue était plus que suffisante pour payer les frais de publication de ce volume, le surplus retournerait aux abonnés, sous forme de prime.

Si, par exemple, le nombre des souscripteurs s'élevait à quinze ou seize cents, les directeurs seraient probablement en état de livrer chaque année deux volumes au lieu d'un—la quantité de matière publiée dépendant entièrement du chiffre des abonnements.

La liste complète des abonnés sera publiée.

Les directeurs publieront aussi annuellement un compte fidèle des recettes et des dépenses de la publication.

On voit que, d'après cet arrangement, chaque abonné se trouve personnellement intéressé à étendre la circulation du recueil, et que tous ensemble forment une espèce d'association, dont le but commun est la diffusion des connaissances et l'encouragement de la littérature nationale.

A ceux qui mettraient en doute la possibilité de recueillir, chaque année, deux ou trois volumes de littérature indigène, nous pourrions répondre : N'avons-nous point, à part les œuvres nouvelles qui ne manqueront pas de surgir d'une plus forte impulsion donnée à la littérature, n'avons-nous point, dans nos archives et nos bibliothèques publiques ou privées, exposés à des accidents de toutes sortes, des documents manuscrits de la plus grande valeur et du plus haut intérêt ? N'avons-nous pas d'anciens ouvrages dont la réimpression serait désirable ? Ou, ne pourrions-nous encore, si nos abonnés en manifestaient le désir, consacrer, chaque année, une part de nos revenus à la reproduction ou à l'analyse de quelques-uns des chefs-

d'œuvre de la littérature française contemporaine, mettant ainsi le public canadien au courant du progrès quotidien des sciences, des lettres et des arts dans le vieux monde, et offrant en même temps à nos jeunes littérateurs des modèles de style et de bon goût.

Enfin, mille moyens se présentent de faire un utile emploi des profits que pourrait laisser la publication d'un recueil comme celui que nous entreprenons.

Nous ne doutons donc pas que les maisons d'éducation, les instituts, les bibliothèques de paroisse, les associations littéraires établies sur les divers points du pays, et toutes les personnes qui ont à cœur la diffusion des lettres parmi les diverses classes de notre population, ne s'empressent de seconder nos efforts.

Il existe au milieu de nous des hommes instruits, éclairés, cultivant avec amour, dans le silence de la retraite, la littérature et les sciences. Nous espérons qu'en leur ouvrant ses pages, notre recueil pourra fournir à ces hommes modestes l'occasion d'utiliser leurs loisirs en même temps que ceux des lecteurs,—qu'il rapprochera tous ces amis des lettres, dont les voix isolées restent aujourd'hui sans écho,—qu'il sera enfin comme le *foyer* où se réuniront toutes les intelligences du pays pour échanger leurs vues, s'animer au contact les unes des autres, et s'entretenir un instant avec la grande famille canadienne.

Nous avons le plaisir d'annoncer au public que le *Foyer Canadien* comptera parmi ses patrons et collaborateurs les littérateurs dont suivent les noms, au

nombre desquels se trouvent plusieurs de nos écrivains canadiens les plus distingués : Messieurs ETIENNE PARENT, F.-X. GARNEAU, PH. AUBERT DE GASPÉ, PATRICE LACOMBE, F.-M. DEROME, les abbés C. TRUELLE, C. LAVERDIÈRE, C. LEGARÉ, Messieurs J.-M. LEMOINE, C. LABERGE, FÉLIX-G. MARCHAND, A.-A. BOUCHER, ALFRED GARNEAU, J. AUGER, ERNEST GAGNON, E.-L. DE BELLEFEUILLE, HENRI-T. TASCHE-REAU, L.-H. FRÉCHETTE et L.-P. LEMAY.

Nous avons cru devoir nous abstenir de solliciter la collaboration de ceux de nos littérateurs canadiens qui se trouvent mêlés aux luttes du journalisme ou de la politique ; mais ceux-là, et d'autres encore auxquels les circonstances ne nous ont pas permis de nous adresser, ne nous refuseront pas sans doute leur puissante coopération dans une œuvre que nous n'hésitons pas à appeler " nationale et désintéressée."

Toute communication relative à la rédaction du *Foyer Canadien*, pourra être adressée (*franco*) à l'un ou à l'autre des cinq éditeurs-propriétaires, dont suivent les noms et les adresses :

L'abbé J.-B.-A. FERLAND, Président,
Archevêché,

L.-J.-C. Fiset,
Rue Petit Richmond,

A. GÉRIN-LAJOIE,
Assemblée Législative,

L'abbé H.-R. CASGRAIN,
Presbytère,

F.-A.-H. LA RUE, Secrétaire,
Rue Saint François.

LE Prospectus qui précède a été publié dans le mois de novembre dernier. On sait quel a été le résultat de cet appel fait au public. En moins de quelques semaines, le nombre des abonnés du *Foyer Canadien* s'élevait à près de deux mille, et nous permettait de faire imprimer, en sus des livraisons régulières, un volume de près de quatre cents pages, qui se trouve actuellement entre les mains de nos lecteurs. Chose inouïe dans nos annales bibliographiques ! le premier volume de *La Littérature Canadienne*, offert comme prime à nos abonnés, a dû avoir, en moins d'un mois, une seconde édition. Cet empressement du public à seconder notre entreprise nous impose des obligations que nous n'oublierons pas. Nous ferons nos efforts pour que les livraisons mensuelles du *Foyer Canadien*, qui vont paraître dans le cours de cette année, soient dignes, en tous points, de la faveur particulière avec laquelle notre publication a été accueillie à son début.



LE

FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

ASSIS SUR L'HERBE

L'enfant paraît,
. la grave causerie
S'arrête en souriant.

VICTOR HUGO.

Votre mère songeait ; nous causions auprès d'elle
De l'été, du ciel pur, du couchant orangé,
Et, loin de vos regards, la nuit jalouse et belle
Repoussait doucement le soleil affligé ;

Quand Lise, blonde tête, enfant dont l'air étonne,
A mi-voix murmura : " Je voudrais bien mourir !"
Sa mère, qu'un beau rêve à l'instant abandonne,
L'interroge d'un œil où les pleurs vont courir.

" Je voudrais bien mourir !.. On a deux blanches ailes
" Comme Ellé, ma colombe, et grandes comme soi ;
" On vole tout partout ; avec les hirondelles
" Au bord du lac on joue, et j'aime à jouer, moi !

" Puis on monte bien haut, bien haut.. jusqu'aux étoiles,
" Où l'on voit Dieu, Marie et Jésus triomphants.
" Sur des harpes on chante ; on a des fleurs, des voiles..
" Dis, le ciel n'est-il pas plein de petits enfants ?... "

Votre mère écoutait toutes ces folles choses.

" Assez, ma Lise, assez !" disait-elle souvent ;
Et les ris voltigeaient sur nos lèvres écloses.
Ce soir-là s'est enfui plus vite que le vent.

ALFRED GARNEAU.



A UNE JEUNE FILLE

Tout le plaisir des jours est en leurs matinées :
La nuit est déjà proche à qui passe midi....

MALHERBE.

Amie, allez ce soir au bal en robe blanche.
A vos cheveux unis nouez une pervenche
Eclatante d'azur.
Allez jouir ; cueillez cette heure diaphane.
On n'est pas toujours jeune, et la gaité se fane
Même sur un front pur.

Voyez : sur le vallon octobre étend sa brume ;
L'herbe est noire déjà ; le lac, bordé d'écume ;
Le jardin, sans bouvreuils.
Plus de genêts en fleurs mêlés parmi les aunes !
La nuit, des vents amers sèment de feuilles jaunes
Le givre sur les seuils.

Comme l'année, hélas, la vie a son automne.
Alors, tout sous le ciel nous semble monotone ;
La joie aussi fait mal....
Qu'ai-je dit ? Oubliez ce propos si morose.
Dieux ! vous êtes encore au printemps ! l'heure est rose.
Allez ce soir au bal !

ALFRED GARNEAU.

SONNET

—

MES PREMIERS VERS

A MON AMI ALFRED GARNEAU.

Quand arrive le temps où les petits oiseaux
Sentent qu'il faut partir pour faire un long voyage
Par delà les grands monts et sur les grandes eaux,
La mère les prépare à ce pèlerinage.

Et ces gais pèlerins, de leurs frères berceaux,
S'élancent, confiants, sans crainte de l'orage,
Du chasseur, du vautour, du suprême naufrage,
Au seuil des bois, patrie aux verdissants arceaux.

Que je voudrais avoir la foi de l'hirondelle
Pour toi, ma jeune muse, à l'essai de ton aile !
J'aurais moins peur de vous, critiques sans pitié.

Si les oiseaux, Alfred, à cette heure fatale,
Ont, pour le premier saut, une branche natale,
Donne à mes vers l'appui de ta forte amitié.

J. AUGER.

LES BOIS-FRANCS



PROLOGUE.

Sol canadien, terre chérie !
Par des braves tu fus peuplé.

ISIDORE BEDARD.

LORSQUE nos pères, quittant le beau pays de France, vinrent s'établir sur les bords de la grande rivière du Canada, ils eurent à essuyer bien des peines, à endurer bien des fatigues avant de voir de riches campagnes remplacer les épaisses forêts qu'ils trouvèrent sur les bords du Saint-Laurent. Il leur fallut du courage ; car ils avaient à combattre d'infatigables ennemis dans les indigènes, déterminés à tout tenter pour chasser ces nouveaux ennemis de leur liberté. Mais nos pères venaient du pays des braves et de plus " étaient l'élite des guerriers," comme l'a dit un de nos poètes ; ils ne devaient donc pas craindre l'audace de l'indomptable Iroquois. Aussi les pages de la brillante histoire de ces temps héroïques de notre patrie nous les représentent toujours en garde contre l'astucieuse valeur de ce dangereux ennemi, tenant d'une main la charrue et de l'autre l'arme avec laquelle ils protégeaient leurs familles et leurs moissons.

Aujourd'hui les temps ne sont plus les mêmes : ceux qui ont disputé avec tant d'acharnement les bords du Saint-Laurent sont presque totalement disparus, et, plus heureux que leurs ancêtres, les bons habitants de nos campagnes cultivent en paix les champs ouverts avec tant de difficultés. Ils n'ont point à faire usage de cette valeur chevaleresque qu'ils ont reçue d'eux et dont ils "n'ont jamais flétri les lauriers ;" mais le manque d'espace et l'impitoyable nécessité qui, depuis bien des années, obligent un grand nombre d'entre eux à s'éloigner des lieux qui les ont vu naître et à s'enfoncer dans la forêt, leur ont donné l'occasion de prouver qu'ils sont les dignes descendants des premiers colons de ce pays.

Le courage, en effet, ne consiste pas seulement à braver la valeur d'un ennemi ; il se montre encore, et bien plus, dans cette fermeté inébranlable que l'homme de cœur sait déployer pour lutter contre les ennuis, les dégoûts, les privations de l'indigence et contre ces mille obstacles journaliers qu'un travail dur et opiniâtre seul parvient à surmonter. C'est là le genre de courage trop peu connu, et surtout trop peu récompensé, qu'ont montré et que montrent encore les braves pionniers de la colonisation de nos terres incultes.

Pour mieux le connaître, voyons-les prendre possession de cette riche et grande étendue de terres habitables qui forment la partie des cantons de l'Est, connue sous le nom de Bois-Francs.

Disons tout de suite que le nom de Bois-Francis ne fut donné d'abord qu'aux seuls cantons de Somerset, de Stanfold et d'Arthabaska ; mais que, depuis, cette dénomination s'est étendue aux cantons d'Inverness, d'Halifax, de Chester, de Warwick et de Ham.

Quels noms, va-t-on dire, et quel pays sans doute ! mais *honne soit qui mal y pense*, car il ne faut pas croire, en voyant tous ces noms de lieux à la figure bretonne, que nous allons nous occuper de l'établissement de quelques-unes des parties des Iles Britanniques : non, la langue de Racine et de Fénelon, presque seule, se fait entendre dans ces lieux, et l'air qu'on y respire est l'air de la patrie.



I

LA DÉCOUVERTE.

Ce sont eux qui, en dépit de grands et de nombreux obstacles, par leur seul courage et sans aucune protection, ont tracé aux autres la route.

Le Canadien Emigrant.

Dès avant l'année 1830, on connaissait déjà, dans les paroisses du sud du district de Trois-Rivières, l'existence de cette partie des cantons de l'Est, que l'on a si proprement appelée *Bois-Francis*. Plusieurs

fois, des chasseurs canadiens avaient pénétré dans les magnifiques forêts de Somerset et de Stanfold, et les avaient parcourues dans toutes les directions. Ils avaient admiré ce parc immense, dont l'orme, l'érable et le noyer faisaient le plus bel ornement, et que la nature seule entretenait dans une propreté et une élégance princières. Suivant leurs récits pleins d'enthousiasme, ce domaine de la nature était comme une de ces belles et riches plantations auxquelles l'art et le goût savent donner un aspect riant et varié. La grosseur et la hauteur des arbres gigantesques qu'ils avaient vus, indiquaient, suivant eux, un sol riche et propre à toute espèce de culture. Aujourd'hui encore, ceux qui visitent pour la première fois les parties de cette forêt que les colons n'ont pas encore attaquées, ne peuvent s'empêcher d'éprouver les mêmes impressions, et sont souvent tentés de s'écrier avec un de nos poètes :

O mon pays ! de la nature
Vraiment tu fus l'enfant chéri !

Un habitant de Saint-Pierre-les-Becquets, du nom d'Isaïe Mailhot, dit être monté plusieurs fois à Somerset, pendant l'hiver, à la raquette, et avoir tendu des pièges sur les bords de la rivière Blanche, près de l'endroit où est placée l'église actuelle de la paroisse de Saint-Callixte. À peu près dans le même temps, un habitant de Saint-Grégoire, David Prince, un des plus anciens colons actuels des Bois-Francs, remontait, en chassant la perdrix, cette branche de la rivière Nicolet, connue sous le nom de Rivière au Loup, qui tra-

verse les cantons de Stanfold et d'Arthabaska. Il avait même pris, dans les pointes de Bulstrode, une terre qu'il céda ensuite à Louis Héon et à Hubert Doiron, déjà établis dans ce canton en 1830.

Cependant aucun de ces chasseurs n'eut la volonté de s'établir sur une terre où semblait devoir couler le lait et le miel, parce que les obstacles à surmonter étaient si grands, comme nous le verrons bientôt, qu'il fallait, pour les affronter, avoir un courage plus qu'ordinaire, ou être commandé par la nécessité. Il leur semblait impossible d'aller demeurer seuls, à une si grande distance, sans espoir d'avoir un jour des chemins pour descendre au bord du fleuve, et d'être suivis par quelques parents ou amis : " Car," me disait un jour David Prince, " on riait de moi, lorsque je parlais, dans ma paroisse, de la possibilité de former un établissement dans cet endroit."

Mais enfin un homme d'énergie et d'intelligence, de Saint-Grégoire, Edouard Leclerc, (que son nom vive à jamais dans le souvenir des heureux habitants de ces contrées !) après avoir pesé les difficultés et calculé les moyens de les vaincre, résolut d'affronter tous les obstacles. Comme David Prince, il remonta la Rivière au Loup en 1832 ou 1833, car il ne peut préciser davantage cette date, et s'arrêta à Stanfold, sur la terre même qu'il occupe encore aujourd'hui. Il ne pouvait trouver un sol plus riche que celui des pointes étendues que forme le cours irrégulier de-

cette rivière, serpentant alors entre une double rangée d'ormes, qu'il osa le premier frapper. C'est aujourd'hui un des plus riches habitants de la belle et florissante paroisse de Saint-Eusèbe de Stanfold.

Ce fut donc Leclerc qui, le premier, vint se fixer dans cette grande partie des cantons de l'Est, connue sous le nom de Bois-Francs ; ce fut lui qui, abattant le premier arbre pour construire sa cabane, annonça à cette forêt vierge sa prochaine destruction sous les coups incessamment répétés de la hache des colons qui devaient suivre ses traces.

Jusqu'au jour où cet intrépide pionnier de la colonisation vint fixer sa demeure dans ce vaste domaine de la nature, le bruit de la cognée ne s'y était pas encore fait entendre ; les animaux sauvages seuls s'en partageaient l'empire, et le chant des oiseaux, dont rien ne troublait les concerts harmonieux, seul en égayait les échos. Mais les coups qu'il frappa furent entendus au loin et devinrent comme le signal donné au flot de l'émigration vers ces cantons, devenus depuis si florissants.

Dans un temps où le manque de terres dans les seigneuries forçait déjà la jeunesse canadienne à prendre le chemin des Etats-Unis, qu'elle n'aurait jamais dû connaître, cette découverte des Bois-Francs était une mine précieuse. Aussi l'exemple de Leclerc en engagea bientôt d'autres à le suivre. Narcisse Béliveau et François Pélerin, tous deux aussi de Saint-Grégoire, vinrent presque en même temps

s'établir près de lui sur les terres qu'ils occupent encore actuellement.

Dans le printemps de 1835, un autre habitant de Saint-Grégoire, Joseph Pélerin, vint se joindre aux trois premiers colons de Stanfold ; mais il se fixa à une grande distance de leurs établissements, sur le lot qu'il occupe aussi lui-même encore aujourd'hui. Si jamais vous allez de Somerset à Stanfold, on vous fera remarquer sa belle et élégante demeure, agréablement située non loin de l'endroit où la voie ferrée traverse le chemin royal.

Il ne pensait pas, ce brave habitant, à son arrivée dans ce lieu, qu'un jour des chars, traînés par la vapeur, passeraient devant sa porte avec la rapidité de la flèche. Et combien d'autres choses voient à présent ces premiers colons, auxquelles ils n'avaient pu même penser dans leurs plus beaux rêves sur l'avenir !

Dans l'automne de cette même année, un habitant, natif de la Baie du Febvre, J.-Bte. Lafond, un sac de provisions sur le dos et la hache à l'épaule, partit avec un de ses fils, de Bulstrode, où il demeurait alors, pour chercher un établissement dans les cantons voisins.

Après avoir traversé Stanfold, où, comme nous venons de le voir, quelques colons s'étaient déjà fixés, il s'arrêta sur le trentième lot du huitième rang de Somerset.

Lorsque, le premier soir de son arrivée, seul avec

son fils, assis sur un tronc d'arbre devant le feu qu'il venait d'allumer pour se réchauffer et préparer son frugal repas, il rêvait à son avenir, qu'aurait-il pensé de celui qui serait venu lui dire : " Brave homme, vous voilà seul en ce moment avec l'ennui ; mais gardez-vous bien de vous laisser vaincre par son inséparable compagnon, le découragement. La pauvreté avec son hideux cortège de souffrances va bientôt, il est vrai, vous assaillir et chercher à vous faire regretter la démarche que vous venez de faire ; les plus grandes privations attendent ceux qui vont suivre vos traces ; mais, avant vingt ans, tout cela sera fini. Plus de deux cents familles formeront une belle paroisse, où tout annoncera l'aisance et la prospérité. Une superbe église sera construite sur les bords aujourd'hui sauvages de la petite rivière qui coule à quelques arpents d'ici, et, autour de cette église, seront groupées les maisons d'un joli village, centre d'affaires auquel la station d'un chemin de fer donnera la plus grande activité....." Il eût sans doute pris pour un rêve extravagant ces paroles alors incroyables, et cependant il est donné à ce premier habitant de Somerset, qui vit encore au moment où j'écris ces lignes, de voir que ce rêve est une réalité.

Dans le printemps suivant (1836), Lafond alla résider, avec sa famille, sur la terre qu'il avait commencé à défricher, et, dans le même temps, un autre colon, du nom de Joseph Grondin, vint s'établir sur le lot voisin.

Ces deux premiers habitants de Somerset et les quatre colons déjà établis à Stanfold, furent donc les premiers habitants des Bois-Francis et aussi le commencement de ce continuel mouvement vers les cantons de l'Est qui va toujours croissant et continuera ainsi, il faut l'espérer, jusqu'à ce qu'enfin, sous la protection d'un gouvernement sage et éclairé et la direction des vrais amis du pays, toute cette vaste étendue de terres habitables et fertiles soit couverte d'heureux et paisibles cultivateurs canadiens ; jusqu'au temps où ; dans chaque canton, on verra briller la croix du clocher, et l'on entendra sonner cet *Angelus* qui, trois fois le jour, écho de l'âme chrétienne, invite si éloquemment tous les cœurs à s'élever à Dieu.

Il en avait coûté cependant à ces hardis défricheurs de s'éloigner des lieux qui les avaient vu naître et grandir ; de quitter leurs parents, leurs amis d'enfance et ces bons voisins avec lesquels ils avaient passé tant de moments de joie et de bonheur, de se décider à ne plus se voir réunis dans la vieille église de la paroisse, si pleine pour eux de pieux souvenirs et dont le clocher fait toujours battre de joie le cœur catholique du Canadien ; puis de ne plus contempler

Du Saint-Laurent le majestueux cours.

Aussi, quoiqu'ils ne dussent point passer la frontière de la patrie, il leur avait semblé partir pour l'exil ; c'est que

La patrie est aux lieux où l'âme est enchaînée,
a dit avec raison un poète.

Mais le temps était arrivé où les Canadiens, instruits à l'école de l'indigence et prêtant l'oreille à ce cri d'un patriotique appel "Emparons-nous du sol," devaient quitter les bords enchantés du Saint-Laurent et aller fonder de nouvelles colonies au sein même de leur pays, disputant à l'étranger une terre dont la possession leur est acquise à tant de titres. Ils étaient donc partis les larmes aux yeux, mais l'espoir dans le cœur.

Dès le printemps de leur arrivée, les premiers colons ensemencèrent les quelques arpents de terre qu'ils venaient de défricher, et, l'automne arrivant, leurs petits champs rendirent avec usure ce qu'on leur avait confié : la fécondité de ce nouveau sol semblait tenir du prodige. Le bruit de cet heureux résultat, si propre à donner les plus belles espérances, se répandit avec rapidité dans les paroisses du district de Trois-Rivières, au sud et même au nord du fleuve. Il y eut alors un élan général vers cette région fortunée ; on ne parlait que des Bois-Francis. C'était la Californie du temps.

Mais la découverte de cette terre devait produire en quelque sorte les mêmes résultats que celle des mines aurifères des bords de l'Eldorado, c'est-à-dire, que les chercheurs ne devaient jouir de leurs biens qu'après des privations et des souffrances presque incroyables, comme nous allons le voir ; car c'est ici le lieu de faire connaître ce qu'eurent à souffrir les premiers colons des Bois-Francis, que l'on peut regarder comme les héros de la colonisation.

II

PRIVATIONS ET SOUFFRANCES.

Alors on se souvient de tout ce qu'on aime,
Des sites enchanteurs dont l'aspect nous charma,
Des jeux de notre enfance et même de ses peines.

DEILLE.

Pour aller des paroisses du bord du fleuve aux Bois-Francis, il fallait d'abord passer la savane de Blandford, qui sépare la paroisse de Gentilly des nouveaux établissements de la rivière Bécancour, et à travers laquelle un chemin mal entretenu conduisait alors. Mais cela n'était rien, comparé à l'affreuse savane de Stanfold, que l'on ne pouvait passer qu'à pied pendant près de sept mois de l'année ; car il n'était possible aux voitures de la traverser que depuis le mois de décembre jusqu'au mois d'avril, lorsque le froid avait consolidé les eaux bourbeuses de ce vaste marais.

Les premiers colons avaient frayé, dans cette savane, depuis la chapelle de la rivière Bécancour jusqu'à l'endroit où est aujourd'hui l'église de Saint-Eusèbe de Stanfold, un chemin sur lequel ils avaient jeté des branches, qui leur donnaient le moyen de se soutenir au-dessus des bourbiers sans fond qu'ils rencontraient à chaque instant.

Pour rendre ce sentier praticable aux voitures d'hiver, on était obligé d'aller, par corvées de quinze à

vingt hommes, battre la neige avec les pieds pour la détremper avec l'eau, sans quoi la glace ne se serait pas formée. Cela ne se faisait pas ordinairement sans que l'on vît plusieurs enfoncer jusqu'aux genoux, et souvent jusqu'au milieu du corps, dans cette eau fangeuse et à demi gelée. Si deux voitures se rencontraient, il n'était pas rare de voir les chevaux, qui mettaient le pied hors du chemin battu, disparaître presque entièrement dans les ornières, d'où on ne les retirait qu'au moyen de cordes et de leviers. Quelques-uns de ces pauvres animaux et plusieurs bêtes à cornes y sont même périés. Ce fut là cependant le chemin par lequel, pendant près de onze ans, des milliers de colons, hommes, femmes et enfants, ont dû passer pour se rendre dans les Bois-Francs. Qui pourrait dire les misères et les souffrances de tout genre qui y furent endurées? Le cœur saigne au récit qu'en font les premiers habitants de ces contrées.

Cependant le champ était vaste, et chacun pouvait se choisir une ample part de cette belle forêt : aussi les premiers arrivés ne furent pas longtemps seuls. Presque continuellement on voyait de nouveaux colons passer la savane de Stanfold pour monter aux Bois-Francs. C'était ordinairement pendant l'hiver que les hommes allaient prendre des terres : ils défrichaient, enseignaient dans le printemps, et ce n'était qu'après leur première récolte et dans l'hiver suivant, qu'ils allaient chercher leurs familles.

En 1849, il y avait déjà 1062 âmes à Somerset seulement, et la population s'était accrue dans la même proportion à Stanfold et à Arthabaska. La plus forte partie de ces colons montaient dans les Bois-Francis pauvres et sans aucune avance. C'étaient, pour la plupart, des journaliers ou des habitants ruinés, qui n'apportaient avec eux que les ustensiles de première nécessité et de maigres provisions pour quelques mois. Plusieurs n'apportaient pour tout ménage que leur hache et un sac de farine sur le dos. Ils comptaient sur leur travail pour maintenir leur existence et celle de leurs familles ; mais ces familles, souvent nombreuses et consommant sans cesse, avaient bientôt épuisé les provisions ; et le manque de magasins dans ces premières années, ou le prix trop élevé des denrées, ne permettait pas de les renouveler. Aussi la disette était dans leur cabane avant que la récolte fût dans la grange. D'ailleurs, quelque abondante que fût cette récolte, le surcroît toujours imprévu de la population faisait qu'ordinairement elle était épuisée plus tôt qu'on ne l'avait cru, et, quand arrivait le printemps, la misère faisait aussi son apparition avec lui.

Ceux qui étaient arrivés les premiers avaient ordinairement des excédants pour soulager leurs amis nouvellement venus ; ils se montraient charitables et empressés à diminuer des souffrances qui devenaient de plus en plus pressantes ; mais cette ressource était bientôt épuisée. Les marchands qui venaient de

s'établir à Somerset et à Stanfold remplissaient bien, pendant le cours de l'hiver, leurs magasins de lard, de farine et de provisions de toute espèce ; mais l'immigration était toujours plus considérable qu'on ne l'avait prévu : elle doublait les calculs les plus raisonnables. Les nouveaux arrivés faisaient bien preuve de bonne volonté, en travaillant avec cette ardeur naturelle aux Canadiens, surtout quand ils entrevoient un avenir meilleur et qui ne dépend que de leur énergie. Les arbres tombaient comme par enchantement sous les coups redoublés de leurs haches ; bientôt le feu les avait réduits en cendre ; puis ils convertissaient en *sall** cette cendre, qu'ils portaient ainsi transformée aux marchands de l'endroit, fabriquant la potasse et la perlasse. C'était, avec le sucre produit de l'éérable, leur seule ressource. Ils en recevaient en échange des provisions de bouche et des vêtements.

Mais les demandes étaient si multipliées, que ce moyen de vivre s'épuisait bientôt ; la manufacture du marchand était pleine de potasse ou de perlasse, et son magasin était vide de provisions. Le manque absolu de chemins pendant l'été ne lui permettait pas d'expédier ses alcalis au marché et, par la même raison, de renouveler ses provisions. Une grande partie de cette population se trouvait alors aux prises avec la faim, qui ne marchande jamais. C'était des moments terribles d'épreuve et de découragement. Prisonniers au milieu des bois, comme sur une île au

* Corruption du mot anglais *salt*, sel ou salin.

milieu de la mer, ils ne pouvaient attendre de secours de personne. Une seule planche de salut restait aux infortunés habitants de cette place riche et pauvre, abondante et manquant de tout : c'était de franchir à pied la savane qui les tenait captifs, pour aller chercher sur leurs dos des provisions dans les paroisses du bord du fleuve.

Afin de pouvoir se porter secours, ils partaient par bande de dix à quinze hommes, pour faire ce périlleux trajet. On les voyait revenir portant sur leur dos soixante et quatre-vingts livres de farine et quelquefois bien davantage, souvent ayant un sac de provisions sur leur tête et dans leurs mains les ustensiles de cuisine les plus nécessaires. Quelques-uns même ne craignaient point de se mettre en route avec des plaques de poêle sur les épaules.

Ainsi chargés, ils allaient l'un devant l'autre, le cou tendu, le corps penché en avant, ruisselant de sueurs, dévorés par les moustiques et les maringoins, le visage en feu, les veines enflées, l'œil rouge et les lèvres bleuâtres ; quelquefois même on les voyait cracher le sang de leur poitrine enflammée. C'est que le sentier qu'ils parcouraient pouvait épuiser les forces de l'homme le plus vigoureux, à plus forte raison de ces voyageurs au courage invincible, mais qui partaient épuisés par un jeûne presque continu et n'emportant, pour soulager leur estomac fatigué, qu'une tranche de mauvais pain sec.

Le chemin ne leur paraissait pas mauvais, lorsqu'ils

n'enfonçaient pas jusqu'aux genoux ; car souvent, s'ils mettaient le pied à côté des branches et des racines, ils tombaient dans des mares d'eau bourbeuse où ils pouvaient être exposés à périr. On dit même qu'un jour l'un de ces voyageurs allait disparaître dans une de ces ornières sans le prompt secours de son voisin, qui eut à peine le temps de le saisir par les cheveux. Combien de fois ceux qui passèrent cette savane ont-ils trouvé des malheureux enfoncés jusqu'aux bras avec leurs charges dans ces borbiers sans fond, se tenant aux racines qu'ils avaient pu saisir, et attendant quelquefois depuis plus d'une heure le secours sans lequel ils seraient infailliblement périés.

Quand ils avaient fait sept ou huit arpents, ils tombaient de lassitude, et c'était souvent l'œuvre de toute une journée de faire ce périlleux trajet. Si la nuit les surprenait en chemin, il leur fallait se résigner à attendre le jour pour continuer : c'était s'exposer à y périr que d'y marcher sans lumière. Que de tristes nuits passées ainsi sans feu et sans couvertures, exposés quelquefois à une pluie averse, ou à la rigueur du froid, dans les longues nuits de l'automne ! L'un de ces voyageurs, après m'avoir raconté d'une voix émue tout ce qu'il avait enduré lui-même, ajoutait : “ Lorsqu'on sortait de ce marécage, on n'avait pas *formance* d'homme ; la vase nous couvrait des pieds à la tête, et il ne nous restait que des habits en lambeaux.”

Au retour de ces voyages, on les voyait quelquefois

trembler de tous leurs membres pendant un temps assez considérable ; plusieurs avaient les jambes enflées une semaine et davantage. Ce fut après une de ces pénibles expéditions, que l'un d'eux mourut victime de ses généreux efforts. C'était bien là porter le courage jusqu'où il peut aller ; plusieurs cependant voulurent tenter quelque chose de plus extraordinaire que ce qui avait causé la mort à l'un d'eux.

La potasse et la perlasse n'étaient quelquefois d'aucune valeur dans cette nouvelle colonie, parce que le marchand, ne pouvant, comme on l'a vu, les expédier, refusait d'acheter la cendre et le *sall* ; cependant c'était presque le seul moyen de se procurer des vivres, et la famine, avec toutes ses horreurs, se présentait aux chaumières. Que faire donc ? Se résigner à souffrir et peut-être même à périr, ou se décider à aller porter eux-mêmes, sur leur dos, le *sall* à Gentilly, à dix lieues de distance : point de milieu. Cette détermination, il est vrai, tenait du désespoir ; mais, lorsqu'il veut sauver sa femme et ses enfants, de même qu'au champ de bataille, le Canadien est un héros.

On vit donc partir en différents temps, de Somerset et de Stanfold, des colons portant sur leurs épaules du *sall* enveloppé dans des écorces et des feuilles d'arbres. Mais toutes ces précautions n'empêchaient point cet alcali de leur faire sentir son effet corrosif. Après avoir brûlé une partie du sac qui le contenait et de leurs vêtements, il pénétrait dans la chair, et, quand ils arrivaient à Gentilly, leur dos était telle-

ment brûlé, que quelques-uns, dit-on, ne purent en être parfaitement guéris.

Mais que faisaient les mères infortunées d'une famille en proie à la plus cruelle disette, pour conserver leurs jours pendant que leurs courageux époux allaient ainsi, au péril de leur vie, chercher un moyen de sauver leur existence? Croyez-le, quelque invraisemblable que cela doive paraître, un certain nombre de ces familles ne vivaient que d'herbes, de feuilles ou de racines bouillies. Elles se nourrissaient surtout d'une sorte d'ail sauvage que l'on trouvait en assez grande abondance : nourriture insupportable, surtout à cause de l'odeur qu'elle répandait. Dans la saison des fruits, les bluets, les framboises..... étaient aussitôt dévorés. Il n'était pas rare d'entendre dire à quelqu'un, qu'il avait passé une, deux et même trois journées sans manger. Un des marchands actuels de Somerset, commis dans le temps chez un autre marchand de la même paroisse, m'a raconté lui-même qu'il fut envoyé un jour par son bourgeois pour faire la recette chez ces nouveaux colons, et qu'il entra dans une petite maison où la femme était seule avec ses petits enfants. Pour toute réponse à la demande d'argent qu'il lui fit, celle-ci se prit à pleurer, et, ouvrant un chaudron où cuisait à gros bouillons verts un mélange d'herbes et de racines : —“ Venez voir, dit-elle, ce que l'on mange depuis plus d'un mois, et jugez vous-même si l'on peut vous payer.” Ce brave commis, comme on peut bien le penser, ne crut pas devoir insister davantage.

Il faudrait à présent, pour achever le récit de ces grandes souffrances, entrer dans chaque chaumière, y voir une mère désolée, des enfants pâles, à demi vêtus, pleurant et demandant à grands cris le pain qu'on ne peut leur donner..... Mais pourquoi entreprendrais-je la peinture d'un tableau qu'il n'est pas possible de retracer dans sa triste réalité ?

Ce que je viens de raconter pourra même paraître exagéré à quelques-uns des lecteurs ; cependant la vérité m'en a été garantie plusieurs fois par les plus anciens habitants de Somerset, au milieu desquels j'ai demeuré pendant six ans ; et, comme la plupart d'entre eux ont été témoins ou victimes, je les crois.



III

CONSOLATIONS.

Quand il est effrayé des rumeurs de la terre,
L'oiseau, montant aux cieus, en perd le souvenir :
Ainsi, pour oublier le monde et sa misère,
O mon âme, volons au lointain avenir.

L'abbé A. DUPUY.

Cependant ce peuple affligé était résigné à la Providence, qu'il bénissait toujours, malgré les cruelles épreuves auxquelles il était soumis. Aucune plainte, aucun murmure ne se faisait entendre : il avait foi

dans un meilleur avenir ; la richesse du sol qu'il arrosait de ses sueurs le lui garantissait. Une espérance brillait pour lui dans le lointain, comme une lumière bien faible alors, mais suffisante pour soutenir son courage. Il est vrai qu'il y a des douleurs si profondes, que rien ne peut y apporter consolation ; des plaies si saignantes, que personne ne peut les cicatriser ; mais sur ces plaies, sur ces douleurs, il peut toujours être répandu une partie de ce baume salutaire que l'on trouve dans la religion, et qui est si propre à en tempérer l'amertume.

Quoiqu'il n'y eût pas de prêtre résidant parmi eux pour leur distribuer les secours qu'elle offre aux malheureux, ils puisaient eux-mêmes, dans cette source intarissable de consolations, les forces qui leur étaient nécessaires. Ils priaient, espéraient et attendaient avec confiance ; ils savaient que le Dieu auquel ils parlaient, comptait leurs larmes, et ne pouvait oublier leurs souffrances.

Le dimanche surtout était pour eux un jour d'ennui profond et de souvenirs qui devenaient tristes par la comparaison qu'ils faisaient du passé avec leur situation présente. Un grand nombre d'entre eux se réunissaient ce jour-là au pied d'une croix, plantée au lieu même où l'on voit aujourd'hui l'église de Somerset. C'était là qu'ils venaient déposer leurs peines et chercher une consolation à leurs souffrances. Ce devait être un spectacle attendrissant de voir ces familles malheureuses, dont la misère était empreinte

sur la figure, réciter ensemble le chapelet, dont les grains bénits passaient lentement entre leurs doigts décharnés, de les voir pleurer au souvenir des solennités de leurs paroisses natales, comme autrefois les Hébreux sur les bords de l'Euphrate au souvenir de Jérusalem.

Comme il devait être touchant de les entendre répondre aux hymnes et aux cantiques dont ils faisaient retentir les échos des bois, surtout lorsque, s'adressant à la Consolatrice des affligés, ils terminaient leurs pieux exercices en lui disant :

Je mets ma confiance,
Vierge, en votre secours :
Servez-moi de défense ;
Prenez soin de mes jours.

Sans doute que les anges, témoins de cette touchante prière, la portaient à Marie et lui disaient :

O Vierge, écoute leur prière,
Sois indulgente et souris-leur,
N'abandonne pas sur la terre
Ces délaissés du bonheur.

Ces vœux furent exaucés : des défrichements plus considérables permettant de plus grandes semences, l'aisance commença à régner ; l'automne, avec sa riche moisson, fit disparaître les souffrances de l'été, et l'hiver, "saison de pleurs pour l'indigence," devint au contraire pour eux la saison d'une certaine abondance et de la gaieté. Car il ne faudrait pas croire qu'une population si pauvre et si malheureuse fût le séjour habituel du découragement, de la tristesse et

de l'ennui : non, la joie la plus franche régnait souvent dans ces chaumières où l'espérance tenait toujours compagnie à la pauvreté. Rien de surprenant en cela : car, même dans les moments les plus critiques,

Le Canadien, comme ses pères,
Aime à rire et à s'égayer ;

c'est là une partie de son caractère français que ni le temps ni les malheurs ne peuvent lui faire perdre.

Après quatre ou cinq ans de privations, les marchands établis à Somerset et à Stanfold purent fournir des provisions en assez grande abondance ; un moulin à farine fut construit à Somerset, et un prêtre, dont la présence est toujours si ardemment désirée dans un nouvel établissement de Canadiens, venait résider au milieu d'eux. Que leur fallait-il davantage !

Mais il en avait coûté cher à cette population héroïque pour ne pas se décourager en face des obstacles qu'elle avait eu à surmonter. Presque tous avaient altéré leur santé et avancé le terme de leur mort. C'est à leur constance à demeurer sur un sol aussi riche, sans aide et sans encouragement, que le Canada doit l'établissement d'une contrée qui deviendra bientôt comme le grenier de la Province.— “ Si le pays,” dit *Le Canadien Emigrant*, “ pour la prospérité duquel ces hardis pionniers travaillaient avec tant d'énergie, eût encouragé leur zèle, combien de nos compatriotes seraient volontiers demeurés sur le sol paternel ! ”

IV

SOMERSET.

Il est évident que la constitution de la paroisse canadienne, au milieu des Canadiens, agit à la fois comme action religieuse par la morale qu'elle accroît en chaque individu et comme action organisatrice.

RAMEAU.

Le Canadien ne peut vivre heureux et content hors de l'organisation de la paroisse. Il lui faut son église ou sa chapelle, son curé, ses marguilliers, les offices du dimanche, douce occasion pour lui de rencontrer ses parents, ses amis et ceux avec qui il a quelque chose à régler. Aussi la première chose dont s'informe celui qui veut aller s'établir dans un nouvel établissement, c'est de savoir s'il sera bien éloigné de la chapelle, s'il y aura une église et un curé résidant plus tard dans l'endroit..... C'est pourquoi il n'est pas sans intérêt de noter et de faire remarquer les plus petites choses qui se rattachent à l'établissement d'une paroisse ; car ces faits, bien que peu importants en eux-mêmes, grandissent avec les lieux, et empruntent un intérêt tout particulier à l'intérêt même que l'on porte à ces lieux devenus importants.

“ Dans une jeune colonie,” dit M. Garneau, “ chaque fait est gros de conséquence pour l'avenir,” et on peut en dire autant d'une paroisse.

Voyons donc ce qui s'est passé au berceau de la paroisse de Somerset, cette *métropole* des Bois-Francis, comme l'appelait Monseigneur Signai, parce que c'est là que vint se fixer d'abord le premier prêtre qui résida dans ces cantons. *Ab uno disce omnes.*

Peu de temps après l'arrivée des premiers colons le capitaine Lupien, de Bécancour, avait bâti, sur le huitième lot du septième rang de Somerset, une perlasserie, dont on voit encore les ruines sur le bord d'un petit ruisseau, entre la station du chemin de fer et l'église.

La potasse et la perlasse, produits des cendres que les défricheurs retiraient en abondance des énormes bûchers de bois francs qu'ils livraient aux flammes, furent, comme on l'a déjà vu, une des premières branches de commerce de ces cantons, et, avec le sucre d'érable, qu'il était si facile de faire en grande quantité même auprès des maisons, le plus grand secours des premiers colons. Sans ces deux branches d'industrie, les Bois-Francis seraient peut-être encore à coloniser. Il n'est donc pas surprenant de voir que la première *institution* de Somerset ait été une perlasserie. Quoiqu'il en soit, c'est là que fut célébrée, en 1837, la première messe par M. Olivier Larue, curé de Gentilly, et le premier prêtre qui ait visité ces cantons.

Lorsque le sieur Champoux eut achevé de bâtir le petit moulin à farine (autre établissement indispen-

sable) au lieu où sont aujourd'hui les moulins de l'honorable Massue, la messe y fut célébrée.

Mais tout cela ne pouvait convenir qu'en attendant mieux. Aussi, le 10 juin 1840, fut fixée, par M. Laruc, la place d'une chapelle, sur un terrain agréablement situé, près des bords de la rivière Blanche, charmant petit cours d'eau qui murmure sans cesse, mais d'une manière bien agréable, contre la chaussée des moulins, qui retarde sa marche, et dont les eaux poissonneuses offrent un joyeux passe-temps aux nombreux amateurs de la pêche qui parcourent ses rives. En même temps fut béni le cimetière où, le 12 du même mois, un enfant, du nom de Joseph Grondin, eût le privilège, non envié, d'y être enterré le premier. Cher enfant ! de l'heureux séjour où ton âme s'est envolée, daigne jeter un regard d'intérêt sur tous ceux à qui la lecture de ces lignes va faire connaître le nom que tu portas sur la terre !

Dans l'automne de cette même année, 1840, les vœux des premiers colons furent comblés par l'arrivée de M. Clovis Gagnon, à Somerset, où il fixa sa résidence. A peine fut-il installé, qu'il s'occupa de la construction d'une chapelle, pour laquelle les colons avaient déjà amené du bois dans le cours de l'été, et dont les mansardes devaient lui servir de résidence. Mais il ne put y célébrer la messe que le neuf mai suivant ; pendant tout l'hiver, il fut obligé de la dire au moulin, où lui-même se retira.

Il fallait un homme d'un courage et d'une vigueur

plus qu'ordinaires, pour supporter les fatigues de son pénible apostolat, et porter les secours de la religion aux fidèles confiés à ses soins et disséminés sur une étendue de plus de douze lieues : M. Gagnon possédait ces qualités. Le souvenir des courses pénibles de ce premier missionnaire des Bois-Francs est encore et sera longtemps gravé dans la mémoire des premiers habitants de ces cantons. Il avait à parcourir un espace formant aujourd'hui huit paroisses et quatre missions. Il n'y avait alors que des chemins si peu praticables, qu'il ne pouvait, le plus souvent, aller administrer les malades et dire la messe dans les missions qu'il avait fondées, qu'à pied ou à cheval. Bien des fois, pour aller à la mission de Saint-Louis de Blanford, sur la rivière Bécancour, il eut à passer la savane de Stanfold, dont on a parlé précédemment. Quelquefois même il ne craignit pas de la traverser pendant la nuit. Celui qui l'aurait rencontré alors dans cette forêt, son bréviaire suspendu au cou, un bâton dans une main et une torche dans l'autre, aurait bien reconnu le vrai missionnaire.

L'année même de l'arrivée de M. Gagnon, vint s'établir dans la paroisse, le notaire Olivier Cormier, de Bécancour, et, l'année suivante, le docteur Joseph Bettez, d'Yamachiche. Ce fut le notaire Cormier qui, le premier, ouvrit une école dans une petite maison, située devant l'église, au lieu même où l'on a construit, pour l'éducation supérieure des filles, un superbe couvent, dont viennent de prendre possession les Sœurs de la Charité.

Pour gérer les affaires de la chapelle, on élut, en 1841, trois syndics : François Leblanc, Norbert Savoie et Pierre Richard, qui furent aussi les trois premiers marguilliers de la paroisse. Dès lors, cette première paroisse des Bois-Francis, aujourd'hui si prospère et si florissante, était constituée : elle avait son curé, ses notables et son-bedeau, J.-B. Cyr, qui, le premier, fut revêtu de cette charge en 1841 (siècles futurs n'en perdez pas le souvenir!) Avant ce temps, quand quelqu'un mourait, les parents ou amis faisaient faire la fosse et autres choses nécessaires.

Mais un bedeau sans cloche ! c'est un vrai sinécure. Cependant les échos des Bois-Francis n'avaient pu répéter encore que les sons prosaïques du portevoux, lorsque, dans le mois de janvier 1844, fut bénie, par Mr. Dion, curé de Bécancour, la première cloche que l'on ait entendue dans ces cantons. L'inauguration que l'on en fit au sommet d'une chèvre, première demeure ordinaire d'une cloche dans les lieux nouvellement habités, fut une véritable fête pour la paroisse : ils rappellent de si doux souvenirs au colon, les sons de la cloche !

Le nombre toujours croissant des habitants ne permettant plus à M. Gagnon de desservir seul tous les Bois-Francis, cette vaste mission fut partagée, pour la première fois, en octobre 1844. M. Gagnon alla résider à Arthabaska, et fut remplacé, à Somerset, par M. Charles-Edouard Bélanger.

M. Bélanger était d'une énergie et d'une activité

bien propres à donner un nouvel élan à la prospérité et aux progrès de ces cantons. Déjà, par ses soins, une église en bois, de cent vingt pieds, était levée à Stamford, et l'on commençait à tirer le bois de la forêt, pour bâtir plus en grand à Somerset ; lorsque la divine Providence, par un de ces coups que nous devons adorer en silence, mit un terme à la vie d'un ministre du sanctuaire, qui semblait n'avoir fait que les premiers essais de sa course apostolique.



V

DEUX VICTIMES.

Euntes ibant et fletant.

Ps. 125.

C'était le dimanche, 23 novembre 1845 ; il faisait un de ces tristes temps d'automne, souvent plus désagréables que les froids rigoureux de l'hiver. Un vent de tempête soufflait du nord-est, et la neige, en gros flocons, tombait avec la pluie, lorsque l'on terminait les vêpres à Somerset, pendant lesquelles on remarqua que M. Bélanger avait chanté avec plus de courage que de coutume. Cependant une affaire pressante l'appelait à la rivière Bécancour, au-delà de la

savane de Stanfold. Quoique indisposé, il n'hésita pas à partir avec le notaire Cormier, de qui je tiens ces détails, et d'un habitant de Somerset, du nom d'Ambroise Pepin, qu'il avait engagés tous deux à le suivre.

Arrivés à Stanfold, où l'on prenait la savane, nos trois voyageurs trouvèrent plusieurs de leurs amis, qui firent tous les efforts possibles pour les empêcher de s'aventurer dans la forêt par un temps si mauvais et à l'approche de la nuit. La prudence le conseillait en effet ; mais le cœur d'un prêtre ne la consulte pas toujours. Malgré toutes les représentations, M. Bélanger et ses compagnons s'enfoncent dans la fatale savane un peu avant le coucher du soleil, et suivent, avec toute la vitesse dont ils sont capables, le sentier boueux tracé par les voyageurs. Ils espéraient arriver, avant l'obscurité, à la demeure du *bonhomme* Grondin, à peu près au milieu de la savane ; mais ils se trompaient dans leurs prévisions, et la nuit les surprit bien avant qu'ils fussent au terme qu'ils avaient cru pouvoir atteindre.

L'obscurité commençait à tomber lorsqu'ils arrivèrent à l'un des repos des voyageurs appelé la Butte Ronde, à environ deux milles du village de Stanfold. Là, nos trois voyageurs voulurent allumer la chandelle de leur fanal ; mais tout était humide sur eux et autour d'eux, et jamais ils ne purent se procurer la lumière qui les eût sauvés. Quoique un peu découragés par ce contre-temps imprévu, ils continuent cepen-

dant leur pénible voyage, ne sachant souvent où diriger leurs pas mal assurés. A chaque instant, ils enfonçaient dans des ornières couvertes d'une glace épaisse, qui, après avoir déchiré leurs vêtements, meurtrissait et ensanglantait leurs jambes. Ces chutes, renouvelées à chaque instant, épuisaient leurs forces, et le manque de nourriture, dont ils commençaient à sentir le besoin, ne leur permettait pas de les renouveler.

Cependant ils avançaient toujours, et l'espoir d'arriver bientôt soutenait leur courage. Déjà ils étaient à quelques arpents de la maison du bonhomme Grondin, au milieu de cette partie de la savane appelée la Savane du Cheval, parce qu'un cheval y avait péri ; lorsque, voulant éviter une ornière, ils la doublèrent complètement et revinrent sur leurs pas, au lieu de continuer, comme ils le croyaient. Ils étaient écartés !..... Que vont-ils donc devenir ? Couverts de sueurs, trempés par la pluie et la neige, épuisés de fatigues, où vont-ils prendre les forces nécessaires pour recommencer la route qu'ils viennent de franchir avec tant de difficultés ?

Mais la nuit n'était pas encore au milieu de sa course, et, s'arrêter pour attendre le jour, eût été vouloir périr saisi par un frisson mortel : il fallait marcher. Ils continuent donc, trouvant, dans l'espoir trompeur d'arriver bientôt et dans un certain pressentiment d'un plus grand malheur, les forces et le courage dont ils avaient besoin. Ils venaient de passer

de nouveau, et sans s'en apercevoir, auprès de la Butte Ronde, où ils avaient essayé en vain de se procurer de la lumière, lorsque Pepin, épuisé et découragé, se laisse tomber au pied d'un arbre et se déclare incapable d'aller plus loin. Le triste sort qui l'attendait lui fit alors proférer des paroles plaintives et entrecoupées de sanglots. " Plus de courage," lui disent ses compagnons, " nous devons arriver bientôt à la demeure de Grondin..... On vous enverra du secours..... Patience." Puis ils s'éloignent, le laissant en proie aux sombres pensées d'une mort inévitable.

Ils avaient à peine fait quelques arpents, que M. Bélanger, sentant son courage défailir, succombe à son tour au pied d'un arbre, se plaignant de la faim et d'une grande douleur à une jambe où il avait reçu une blessure quelques mois auparavant. Il restait encore assez de force au notaire, dont la vigueur étonne en cette circonstance, pour atteindre, non pas la maison de Grondin, où il espérait toujours arriver, mais le village de Stanfold dont il n'était pas éloigné, sans un dernier malheur. Mais, en laissant M. Bélanger, il perdit le sentier, et, après quelques pas, il tomba dans une ornière d'où il ne put se relever.

Déjà, cependant, la mort avait commencé à s'emparer de ceux qui venaient de faire de si grands efforts pour se soustraire à ses coups. Pepin, lui, avait le premier payé son tribut ; M. Bélanger venait de tomber, et la troisième victime allait succomber, lorsque la lumière du jour commença à paraître.

Deux habitants de Somerset, qui n'avaient pas voulu, la veille, suivre nos trois infortunés voyageurs, s'engageaient alors dans la savane. A peine eurent-ils fait quelques arpents qu'ils entrevirent, non loin du sentier, quelque chose qui remuait et que l'obscurité ne leur permettait pas de reconnaître. Ils crurent d'abord que c'était un ours ; mais, en examinant mieux, ils reconnurent un homme qu'ils soupçonnèrent aussitôt être un des trois voyageurs partis la veille. C'était, en effet, le notaire Cormier, luttant contre la mort. Ils volent à lui, et le trouvent couvert de boue glacée, les membres raides, et donnant à peine quelques signes de vie. Ne pouvant seuls le transporter aux maisons, l'un d'eux court au village de Stanfold, où l'on avait quelque pressentiment de ce qui était arrivé pendant la nuit. L'alarme est aussitôt donnée : tout le monde accourt avec empressement, et plus de quinze hommes entrent dans la forêt, d'où bientôt on les voit sortir, portant le notaire sur un brancard.

Pendant ce temps, des voitures étaient partis, au plus grand train des chevaux, pour aller chercher M. Gagnon, à Arthabaska, et le docteur Bettez, à Somerset. La triste nouvelle se répand sur leur route et vole de bouche en bouche. Tout s'agite, et l'on voit arriver à Stanfold, en voiture, à cheval ou à pied, les habitants consternés. Les femmes et les enfants se tiennent aux portes et sur le bord du chemin, interrogeant les passants, qui ne leur donnent que quelque

mots de réponse et continuent leur route. Sont-ils morts tous les trois ?..... Les a-t-on tous trouvés ?..... M. Bélanger est-il mort aussi ?..... Pauvre curé !..... et les larmes leur tombaient des yeux.

Pendant qu'on avait transporté le notaire, et qu'on lui prodiguait les soins qui le ramenèrent à la vie, plusieurs étaient à la recherche des deux autres voyageurs. M. Bélanger fut trouvé le premier, au pied d'un arbre, assis et la tête appuyée sur une main. Il semblait sommeiller, et il y eut un moment d'espoir ; mais il avait rendu le dernier soupir.

Bientôt après, on trouva Pepin, dont le corps froid et glacé annonçait qu'il avait perdu la vie depuis plusieurs heures. Ils furent aussitôt transportés au village, où les attendait, avec une impatience mêlée de quelque espoir, la foule éplorée des habitants.

Dans l'après-midi du même jour, les habitants de Somerset revenaient tristement, emmenant avec eux le corps inanimé de leur curé, qu'ils avaient vu la veille, si plein de vie, chanter l'office dans leur chapelle. Trois jours après, les corps de M. Bélanger et de son compagnon étaient déposés, en présence d'un grand concours, dans le cimetière de Somerset.

Comme toutes les causes importantes et qui, dans l'ordre de la Providence, ne peuvent réussir qu'au prix de grands sacrifices, la colonisation des Bois-Francis avait eu ses héros, et elle venait d'avoir ses martyrs ; le succès de l'établissement de cette importante contrée était donc dès lors assurée. Et de fait,

depuis ce temps, cette partie des cantons de l'Est a fait des progrès étonnants vers le brillant avenir qui lui est réservé. Mais, pour faire mieux comprendre encore toutes les misères des colons, il est important de dire ici quelque chose en particulier des deux plus grandes difficultés contre lesquelles ils eurent à lutter : le manque de communication et le prix trop élevé des terres.



VI

LES DEUX PLUS GRANDS OBSTACLES.

Il est reconnu que les chemins sont la vie de la colonisation.

S. DRAPEAU.

Le pauvre colon est cruellement harassé par eux, et il arrive assez souvent qu'il est expulsé de la terre défrichée par lui, sans rémunération pour ses longs travaux.

EL. GUSTIN.

Comme on a pu le comprendre par ce qui précède, c'est le manque de chemins qui a été la cause première de toutes les misères des premiers colons des Bois-Francs, et qui le sera de toute autre place que l'on entreprendra d'établir sans commencer par donner ce secours indispensable. "Faisons-nous une idée,"

dit M. Drapeau, " des souffrances et des travaux pénibles auxquels sont assujettis les colons qui n'ont point de communication facile avec les villages avoisinants : ici, c'est un agriculteur, obligé de transporter sur son dos, à travers la savane, et par les sentiers tortueux et noyés d'eau, les provisions qu'il achète chez le marchand, qui demeure à deux et trois lieues de chez lui ; là, c'est un autre défricheur, qui, au milieu de ses pénibles travaux, est obligé de charger sur ses épaules un sac de blé destiné au moulin et de le rapporter à sa demeure ; encore si ces trajets ne devaient se répéter que quelquefois dans l'année !...."

Lorsque, pendant plusieurs années, on a été, comme moi, témoin des difficultés journalières que le manque de bons chemins présente dans les nouveaux établissements ; quand on a souvent parcouru ces routes à peine ouvertes, à pied, à cheval, ou dans de misérables charrettes toutes délabrées et dont les roues semblaient plutôt sauter que rouler de roche en roche, de racine en racine, on comprend parfaitement les paroles de cet ami sincère de la colonisation que je viens de citer. Oui, que l'on donne moyen d'ouvrir des chemins dans nos terres incultes, et on les verra se couvrir de braves et paisibles cultivateurs, rendant, avec gros intérêt, ce qu'on aura fait pour eux, et l'on verra cesser cette fièvre d'émigration chez nos voisins, qui fait gémir tous les vrais amis de notre nationalité.

L'établissement des Bois-Francis n'en est-il pas une

preuve évidente? Tant qu'il n'y eut point de chemins, malgré le courage des premiers colons et la richesse du sol, ces cantons firent peu de progrès; mais à peine le magnifique chemin provincial d'Arthabaska fut-il fait, que tout alla à pas de géant dans la voie de la prospérité.

Peu de temps après la mort de M. Bélanger, sir Dominique Daly, dont le nom ne sera jamais oublié dans les cantons de l'Est, passant la même savane, avait dit à ceux qui l'accompagnaient : " Je ne serais pas Irlandais si je ne travaillais de toutes mes forces à vous faire faire un chemin." Il tint parole, et, malgré la forte opposition qu'il eut à vaincre, le chemin provincial d'Arthabaska, qu'on a appelé le chemin modèle de la province, fut fait et terminé en 1848. M. Daly avait eu la leçon de l'expérience, la plus propre à faire comprendre ce qu'on ne veut pas comprendre, ou que l'intérêt empêche quelquefois de voir clairement. C'est à ce propos qu'un intelligent habitant de ces contrées me disait un jour :

" Si j'en avais le pouvoir, je ferais passer dans nos affreux chemins ce qu'on appelle *le char de l'état*, bien persuadé que ceux qui le conduisent tomberaient d'accord avec nous en tombant dans les mêmes ornières."

Ce chemin, qui traverse Inverness, Somerset, Stanfold, Arthabaska, Warwick et une partie de Kingsey, mit fin aux misères endurées dans la savane de Stan-

fold. Six paroisses, pleine de vie et d'activité, brillantes du plus bel avenir, sont échelonnées sur ce chemin, que l'on regarde comme le *bord de l'eau* des autres cantons situés plus au sud.

Une autre voie de communication, bien plus importante en elle-même, mais en réalité et dans la pratique d'une utilité moins grande que le chemin dont on vient de parler, est la voie ferrée du Grand-Tronc, qui traverse les cantons de l'Est et a donné la dernière impulsion à l'élan qu'ils avaient déjà vers la prospérité ; car c'est le propre des chemins de fer de répandre la vie partout où passent les chars que la vapeur entraîne sur leurs lisses vers les grands centres d'affaires.

Quel changement ! Il fallait autrefois, pour descendre des Bois-Francis à Québec, passer des journées entières à compter les roches et les ornières de l'ancienne et ennuyante route Gosford. Aujourd'hui, après avoir mis ses effets dans de petits hangars roulants, on se place soi-même sur des coussins de velours, et, en moins de deux heures, tout est rendu à Québec. Heureux habitants de ces lieux privilégiés, ne regrettez donc pas les sacrifices que vous vous êtes imposés pour vous y établir !

Cependant le manque de chemins, bien que le plus grand obstacle contre lequel eurent à lutter les courageux colons des Bois-Francis, n'en fut pas le seul. Le prix souvent trop élevé des terres, et les conditions onéreuses imposées pour leur vente, furent aussi la

cause de bien des chagrins et le sujet des pleurs d'un grand nombre de familles.

Une importante partie des terres des cantons de l'Est, antérieurement à leur établissement, avait été cédée, par le gouvernement, à de riches propriétaires, que la cupidité a souvent engagés à spéculer sur les besoins et les sueurs des colons.

*Quid non mortalia pectora cogis,
Auri sacra fames!*

Ceux qui, les premiers, allèrent prendre des terres dans les Bois-Francs, souvent ne connaissaient pas et ne pouvaient raisonnablement connaître si ces terres appartenaient au gouvernement ou à quelqu'un des grands propriétaires. Ils s'y fixèrent cependant et travaillèrent de bonne foi, espérant pouvoir acquérir un jour, à un prix raisonnable, les lots de terre qu'ils arrosaient de leurs sueurs et dont leur travail doublait la valeur. Mais ils furent souvent trompés dans leurs justes espérances; car, après s'être épuisés pour les ouvrir, ces riches bourgeois venaient à eux avec de cruelles exigences et les forçaient quelquefois à les abandonner presque sans rémunération. C'est alors que l'on a eu le triste spectacle de pauvres familles, quittant leurs biens et leurs maisons, le cœur navré de douleur. Heureuses encore, dans leur malheur, lorsqu'elles conservaient assez de courage pour aller recommencer ailleurs les pénibles travaux du défricheur; car souvent, cédant au désespoir, on les a vu prendre tristement le chemin de l'exil, chez nos voi-

sins, après avoir fait un dernier adieu à leur patrie, à laquelle elles étaient tentées d'adresser le sanglant reproche d'ingratitude.

Mais il n'entre pas dans le plan que je me suis tracé d'insister plus longuement sur les fâcheuses conséquences d'un ordre de chose si préjudiciable à l'établissement des cantons de l'Est. Des voix éloquentes se sont, d'ailleurs, fait entendre bien des fois en faveur de ces malheureuses victimes d'un sordide intérêt, et pour flétrir l'odieuse conduite de ces ennemis de la colonisation. Grâce à ces voix amies, peut-être le fléau dont il est question va disparaissant sensiblement tous les jours.



VII

CONCLUSION.

Admirez le ciel d'Italie,
Louez l'Europe, c'est fort bien ;
Moi, je préfère ma patrie,
Avant tout je suis Canadien.

Tout ce qui vient d'être dit suffit pour donner une idée des difficultés qu'il y eut à surmonter dans l'établissement des Bois-Francis en particulier, et, en même temps, des obstacles que le colon rencontre en général, lorsqu'il veut se fixer sur une nouvelle terre.

C'est le but que je m'étais proposé. Cependant, après avoir montré d'abord le revers d'une médaille dont on ne fait voir ordinairement que le beau côté, lorsque l'on parle de colonisation, il faudrait, pour juger de la richesse du sol et de la beauté du climat de ces lieux, faire connaître l'étonnant degré de prospérité auquel ils sont parvenus en si peu d'années ; mais il est temps de terminer un article déjà trop long. Qu'il suffise de dire qu'il y règne une vie et une activité peu connues dans nos vieilles paroisses du bord de l'eau, à l'égal desquelles ils marchent aujourd'hui dans la voie du progrès.

Tout change et s'améliore d'année en année, de jour en jour. La forêt s'éloigne, les champs cultivés s'agrandissent et se plaisent à montrer, au temps de la récolte, la richesse de leur sol, en se couvrant d'abondantes moissons, dont on voit les épis jaunissants se courber par ondulations au souffle du vent du midi, qui règne souvent dans ces cantons et y remplace l'incommode nord-est des bords du fleuve. Les souches, ces prosaïques souches, dont l'aspect est si pénétrant, disparaissent ; les cabanes de bois rond, première demeure obligée du colon, remplacées d'abord par de petites maisonnettes plus confortables, font aujourd'hui place à de belles et riches bâtisses, comme on sait en construire dans les paroisses de la *côte du sud*. Des villages propres et élégants se forment autour des chapelles, déjà remplacées ou en voie d'être remplacées par de magnifiques églises.

Pour se former une idée de l'état prospère et heureux auquel sont parvenus ces lieux regardés naguère comme le séjour d'une population pauvre et malheureuse, il suffirait de visiter les trois villages incorporés de Plessisville à Somerset, de Princeville à Stanfold, et de Saint-Christophe à Arthabaska, qui se disputent noblement et avec intelligence la supériorité dans ces cantons.

On l'a dit de bien des manières, et on ne peut trop le répéter : la colonisation prompte et rapide de nos terres incultes, voilà l'œuvre la plus importante que nous ayons à faire réussir. Et pour nous, Canadiens-Français, l'établissement de nos compatriotes sur le sol du Canada doit être un de nos vœux les plus ardents et le but des plus généreux efforts de tout ami sincère du beau nom que nous portons.

Oui, si nous voulons conserver notre nationalité, ce précieux dépôt, purifié par les épreuves, que nous ont transmis nos pères, "emparons-nous du sol," emparons-nous surtout de cette magnifique étendue de terres des cantons de l'Est, sur lesquels vont se répandre les flots de l'émigration étrangère. Bientôt ces lieux, à raison de leur climat, de leurs remarquables pouvoirs d'eau, de l'importante voie de communication qui les relie à nos grands centres de commerce et aux marchés de nos industriels voisins, seront comme le grenier du Canada. Il y a là espace pour ces milliers de nos compatriotes qui errent à l'étranger et y dépensent des forces et une intelligence dont nous

avons si grand besoin. Nouveaux enfants prodiges, le malheur des temps les force à revenir à nous aujourd'hui : efforçons nous donc de ne pas leur faire regretter les *oignons de l'Égypte*. Faisons même pour eux ce que l'on n'a pas cru devoir faire pour ces généreux enfants, fidèles à l'amour de la patrie, que nous avons vus surmonter tant de difficultés pour ouvrir les Bois-Francis, et montrer à tous la route si bien connue maintenant des cantons de l'Est.

Pour moi, s'il m'était possible de me faire entendre de tous les Canadiens, que l'on voit chaque année *passer les lignes*, je leur dirais :

—“ Avant de quitter votre pays et de lui faire un dernier adieu, allez donc contempler un instant les forêts qui couvrent les cantons de l'Est, et qui n'attendent que les coups de votre hache pour se changer en fertiles campagnes et se couvrir de riches moissons. Les obstacles qui vont s'offrir à vous seront grands, je le sais, bien qu'incomparablement moindres que ceux des premiers colons des Bois-Francis ; mais il s'agit aussi pour vous d'éviter un grand malheur, celui de quitter votre patrie. Rien ne résiste à un travail constant : armez-vous donc de courage, et restez avec nous. Croyez-moi, quelque riantes que soient les contrées où vous rêvez le bonheur, elles ne vous feront jamais oublier le pays qui vous a vu naître et grandir : il est si vrai, voyez-vous, le vieil adage

Rien n'est si beau que son pays.

Restez donc dans votre belle patrie, où vous trou-

verez, autant et plus qu'ailleurs, *pain, espace et liberté* ; conservez-lui votre cœur, donnez-lui votre intelligence, gardez-lui votre bras, fécondez-là de vos sueurs, sanctifiez-la par le parfum de toutes les vertus d'un bon citoyen. Si cependant, malgré nos désirs, vous voulez prendre le chemin de l'exil et nous quitter, partez.....; mais conservez au moins dans votre cœur l'amour de la religion sainte dans laquelle vous avez été élevés, et qui seule pourra consoler vos vieux ans, de la langue avec laquelle vous avez appris à prononcer le nom de celle qui veilla sur votre berceau, de la patrie où vous laissez vos amis et de si doux souvenir !.....Partez.....et que Dieu vous bénisse sur la terre étrangère !.....”

Moi, je préfère ma patrie,
Avant tout je suis Canadien
Si je quittais ces lieux chers à mon cœur,
Je m'écrierais : J'ai perdu le bonheur !

L'abbé CHARLES TRUELLE.

LA TEMPÊTE

Le ciel était en feu ; la mer, folle de rage,
Au sifflement aigu du fouet de l'aquilon,
Bondissait et brisait ses flots sur le rivage,
Dont les rochers fendus, déchirés par l'orage,
De leurs cris de douleur effrayaient le vallon.

Pourquoi pleurer, pauvre Louise ?
Ces larmes vont ternir tes yeux.
Ah ! fais plutôt comme la brise,
Qui rit en baisant tes cheveux.

Voyez, là-bas, sur la vague écumante,
Ce canot blanc, sous ce nuage noir :
Jennic est là.—De sa voix frémissante,
Il implorait un petit mot d'espoir ;
Je refusai.—Lors, soudain il s'élance
Dans son esquif, qui s'éloigne du bord.
Son chant plaintif au flot qui le balance
Disait ces mots, que le flot chante encor :

“ Jeune fille est toujours ingrate ;
“ Son seul désir est de charmer.
“ Sa voix roucoule, et son œil flatte ;
“ Mais son cœur sec ne peut aimer.
“ La mer est une fiancée
“ Qui garde bien mieux ses amours :
“ Je la prends pour mon épousee ;
“ Adieu, Louise, et pour toujours.

“ —Ciel ! ce canot, où vit toute mon âme,
“ Où donc est-il ? je ne l'aperçois plus !...
“ Reviens, Jennie : je partage ta flamme ;
“ La pudeur seule a dicté mon refus.

“ Quel est ce point que l'onde bouillonnante
“ Jusques aux cieux paraît vouloir lancer ?...
“ Dieu ! c'est Jennie, c'est sa tête charmante,
“ Que l'ouragan vers nous fait avancer !

“ Je vois ses yeux, qui toujours me regardent ;
“ J'entends mon nom, que m'apportent ses cris !...
“ Plus rien !.. grand Dieu ! les flots, qui toujours gardent
“ Les vols qu'ils font, me l'ont-ils déjà pris ?...”

Le lendemain, la mer était tranquille ;
Les vents dormaient, d'un pâle et doux rayon ;
Phébus dorait la surface immobile
Des flots domptés qu'effleurait l'alcyon.

Sur la plage on voyait une barque brisée,
Un tombeau de gazon surmonté d'une croix,
Avec deux noms écrits sur une rame usée,
Et ces mots, qu'un pêcheur lisait à demi-voix :

“ Ici Jennic dort auprès de sa belle....

“ Le lys s'abat quand tombe son appui.

“ Jennic mourut de son amour pour elle !....

“ Elle mourut de son amour pour lui !....

CH. DE CAZES.

SOUVENIR



Qui n'aime à se rappeler les souvenirs du passé ?
Qui n'aime à laisser errer sa pensée sur quelque époque écoulee, déjà enfuie bien loin, mais qui revient comme d'elle-même nous redire les joies et les peines d'un temps qui n'est plus ?

Quand le jour s'en va mourant, et que le crépuscule balance encore, au couchant, sa teinte demi-rosée, oh ! alors, qui n'a rêvé ? qui ne s'est souvenu ?..... Les années s'écoulent, tombant une à une dans l'éternité, et ne nous laissent, à chacun, que l'âge et les souvenirs. Heureux si, au fond de ceux-ci, il ne reste aucuns regrets.

C'était un soir de mars ; les bruits de la ville s'affaiblissaient insensiblement. Montréal allait se reposer quelques heures, pour recommencer, le lendemain, sa vie d'agitation et de commerce. Les cloches avaient fini de tinter l'*Angelus*, une seule, en retard sans doute, faisait encore entendre, au loin, un son argentin ; mais bientôt, à son tour, elle resta silencieuse. Deux jeunes sœurs de charité avaient laissé leur communauté pour les devoirs de leur mission, et suivaient, d'un pas rapide, un sentier battu dans la neige, qui les conduisait vers la montagne ; on les avait prévenues que là des malheureux attendaient du secours. Elles marchaient en contemplant parfois ce

beau ciel étoilé, sur lequel la lune répandait en ce moment des flots de sa pâle lumière ; puis la campagne encore, couverte de neige, se déroulait au loin devant elles, et parfois une humble maisonnette laissait percer une faible clarté qui les guidait en passant. Bientôt elles arrivèrent à une maison triste et obscure : c'était là qu'elles étaient attendues..... Ah ! l'heureux du monde qui serait passé devant cette pauvre demeure, dans son brillant équipage, n'aurait jamais pu concevoir une misère semblable !

Trois pièces composaient la maison : l'entrée, dans laquelle se trouvait le poêle, était un endroit noir et enfumé, et si sale, si sale, que les pauvres sœurs ne savaient où déposer leurs manteaux. De faibles plaintes les attirent dans la chambre voisine ; là, sur un misérable grabat, gissait une femme malade du typhus, et, auprès d'elle, dans le même lit, trois jeunes filles, dont l'aînée pouvait avoir quinze ans, toutes atteintes de la même maladie. Deux d'entre elles avaient reçu, dans la journée, le sacrement des mourants. La pauvre mère informa les Sœurs que dans la troisième chambre étaient son mari et ses petits garçons : eux aussi étaient malades, mais elle ne savait jusqu'à quel point ; elle les pria d'aller les voir et de lui apporter des nouvelles. C'était facile de se rendre à sa prière ; mais, là, quel spectacle ! Couchés sur la paille, quelques haillons pour couverture, étaient, pêle-mêle, le père, du front duquel tombaient déjà les sueurs de l'agonie, puis quatre petits garçons.

Presque rien pour les garantir du froid, qui pénétrait dans l'appartement par les carreaux brisés, et remplacés par le traditionnel chapeau de paille. Dans un coin des meubles entassés, et, sur une table, quelques objets de fine faïence, parlaient d'un temps meilleur pour l'infortunée famille.

En effet, c'était des émigrés, qui avaient laissé une certaine aisance en Irlande, pour venir chercher fortune en Canada. Hélas ! toujours, toujours le rêve pour la réalité ! Le père avait embrassé l'état de jardinier. Déjà il prospérait ; mais leurs modiques épargnes s'étaient peu à peu fondues devant les exigences de la maladie.

De temps en temps un des enfants, le moins malade, se levait de sa couche et venait présenter à son père un breuvage noir et dégoûtant. Après que le moribond avait bu, le même verre passait, à tour de rôle, aux lèvres des autres. L'une des Sœurs s'approcha du mourant ; elle lui fit entendre de ces mots qui consolent, lui parla de Dieu et d'un monde meilleur, puis elle lui prépara un breuvage rafraîchissant, tout en essuyant la sueur froide qui inondait sa figure. Oh ! s'il est une mission bénie, et s'il est une vie bien remplie d'œuvres méritoires pour le ciel, n'est-ce pas celle de ces saintes filles, qui disent un éternel adieu aux plaisirs du monde, aux joies de la famille et au confort de la vie, pour se consacrer au soin des malades. Qui, si ce n'est elles, serait venu dans la maison du pauvre, aurait reposé

sur son épaule la tête du mourant, pour le délasser des fatigues que sa couche si dure lui faisait endurer? Qui aurait secouru, dans ce moment, ces pauvres petits enfants, dont pas un ami ne se souvenait?

La nuit se passa tout doucement, dans les alternatives de soins, de veilles et de prières. Mais à peine l'aube blanchissait-elle la cime de la montagne, qu'elles virent mourir le père en les bénissant. La pauvre mère, qu'il avait fallu encourager et soigner à son tour, et qui bien des fois déjà avait essayé de se lever, retrouva des forces dans son énergie suprême, en entendant le râle de l'agonie, elle s'approcha du lit; mais l'émotion fut trop forte : dix minutes après, elle aussi avait cessé de souffrir !.....Qui pourrait peindre la désolation des malheureux orphelins, en présence de ces deux cadavres de leur plus cher soutien ! Oh ! la plume se refuse à décrire de semblables scènes !.....

Le lendemain, la pauvre maison était vide ; le cimetière et l'hôpital s'étaient partagés la famille entière.

M^{me}. P. L.

LE FOYER CANADIEN

RECUEIL publié du 1er au 5 de chaque mois, par livraison de 32 pages in-octavo, et rédigé, dans l'intérêt exclusif de la littérature, par une association de LITTÉRATEURS CANADIENS, sous la direction de MM. l'abbé J. B. A. Ferland, L. J. C. Fiset, A. Gérin-Lajoie, l'abbé H. R. Casgrain et F. A. H. LaRue.

Prix de l'abonnement: Une Piastre par an, payable d'avance.
L'abonnement date du 1er Janvier de chaque année.

LE VOLUME DE PRIME

Le grand nombre d'abonnements reçus depuis la publication de ce volume nous ayant obligés d'en faire une seconde édition, nous sommes en mesure de continuer encore à ceux qui s'abonneront d'ici à quelque temps, le privilège de recevoir cette prime d'encouragement.

Ainsi, jusqu'à avis du contraire, les nouveaux souscripteurs au *Foyer Canadien*, recevront, en s'abonnant, la seconde édition du volume premier de LA LITTÉRATURE CANADIENNE.

Le nombre assez limité des exemplaires de cette seconde édition ne nous permet pas d'en déposer chez nos divers Agents locaux. Néanmoins, pour la commodité de ceux qui désireraient s'abonner en personne, des exemplaires seront déposés à Montréal, chez MM. Fabre et Gravel, libraires, et à Québec, chez M. T. H. Hardy et M. E. R. Fréchette, aussi libraires, Haute-Ville.

On pourra s'abonner, en outre, en s'adressant directement, par lettre (enregistrée et affranchie) "Au Gérant du FOYER CANADIEN, Québec."

Nous attirons aussi l'attention du public sur le fait que toute personne qui envoie au Gérant la somme de neuf piastres a droit à dix abonnements.

Le volume de prime est expédié franc de port.

Les Libraires qui souscriront pour plus de dix exemplaires et qui paieront d'avance, auront droit à une remise de dix pour cent.

☞ Le prix du port du *Foyer Canadien*, (qui est à la charge de l'abonné) est d'un centin par livraison. Il n'est même que de six CENTINS par année, s'il est payé d'avance (tous les trois mois) entre les mains du maître de poste.

☞ Afin de ne pas augmenter le poids de la présente livraison, et ne pas faire payer plus d'un centin de port, nous avons remis la publication de notre liste d'abonnés à la livraison du mois de mars.